

# Restitution du dialogue citoyen sur l'accompagnement des Jardins collectifs



Jardins familiaux de Tournefeuille



LA HAUTE-GARONNE C'EST VOUS !

## Ordre du jour

9h30 : Introduction par M FABRE

9h45 : Présentation de la synthèse des différents ateliers du 8 février

10h30 : Présentation des premières actions concrètes, des réflexions en cours et du calendrier prévisionnel

11h45 : Zoom sur la situation hydrologique en 31 et le fonctionnement des arrêtés sécheresse

12h : Clôture par M FABRE et remise de l'exposition à Partageons les jardins

12h30 : Pot de l'amitié en salle des Pas perdus



# Introduction

**Par M Jean-Michel FABRE**

Conseiller départemental du canton de Toulouse 2

Vice-Président en charge de la Transition Ecologique,  
des Mobilités douces, du Logement et de l'Habitat



# Retour sur la journée de concertation du 8 février 2023

Par Mme Marie-Sylvie BOBO-HENRY, cheffe de projet jardins

- 101 participants
- Conférence de Céline Le Bihan « Vert le jardin »
- Travail sur 5 thématiques en 10 ateliers
- En partenariat avec Partageons les Jardins
- Démarche de dialogue citoyen portée par la mission Démocratie participative du Conseil départemental
- Des facilitateurs issus de différentes directions du Cd31 concernées par la problématique (solidarité, habitat, logement social, vie associative, patrimoine, insertion, éducation, agro-écologie, appui aux territoires...)



## Rappel des 5 thématiques de travail

- La création d'un jardin collectif : montage de projets, recherche de partenaires financiers, techniques...
- La mise en réseau entre jardins existants : retours d'expériences, échanges de compétences...
- L'ouverture des jardins à tous les publics : favoriser la mixité sociale, générationnelle
- L'intégration du jardin à la vie locale de son quartier : rôle social, éducatif, ...
- La structuration de l'association : accompagner le bénévolat, pérenniser les structures

## Un travail de qualité et des productions riches

Chaque thématique a été travaillée sur 2 ateliers, les participants ont identifié pour chaque problématique :

- Les freins existants,
- Si des projets inspirants existent déjà,
- Les actions possibles pour résoudre les freins
- 2-3 fiches actions « coup de cœur » plus développées.

Au final les 28 Fiches actions produites ont révélé l'importance des thématiques suivantes :

- Accompagnement de la vie du collectif (8 fiches)
- Coordination du réseau des jardiniers (6 fiches)
- Animations et création d'événements (5 fiches)
- Moyens de Communication interne et externe (4 fiches)
- Documents d'urbanisme / réglementation (3 fiches)
- Recherche de Financements (2 fiches)



# Une restitution des données brutes

La restitution brute de l'ensemble des travaux a été envoyée à tous les participants le 25 avril 2023

Journée des jardins collectifs  
08 février 2023

Table 5/A

Intitulé de l'action : COUCOU C'EST NOUS !

Descriptif de l'action :

Se faire connaître au niveau des institutions, collectivités, associations, habitants, et pérenniser cette communication.

A quel(s) enjeu(x) répond-elle ?

Se faire connaître pour pérenniser la vie du jardin, avoir de nouvelles ressources humaines et financières.

Faisabilité de l'action / conditions de mise en œuvre (Comment ? Avec qui ? personnes concernées ? Quand ?) :

Susciter l'adhésion des institutions pour une communication commune et officielle. Création d'une newsletter mensuelle à partager sur différents réseaux. Portes ouvertes pour se faire connaître auprès des habitants + actions comme des trocs de graines, vie du jardin, etc. Développer les partenariats associatifs et avec les établissements scolaires : Sportives, culturelles (musique), social (restos du cœur, CCAS, ...) Partenariat et santé (maison de retraite, établissements de soins, ...)

Personnes intéressées par l'action :

Tous les acteurs cités ci-dessus.

## Groupe A table 1 La création d'un jardin collectif : montage de projet, recherche de partenaires financiers, techniques...

Freins, difficultés	Actions existantes
<p><b>I Foncier</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Comment le trouver ?</li> <li>- Pas s'agrandir</li> <li>- Obtention d'une parcelle</li> <li>- Aval de la collectivité</li> <li>- Règlement urbanisme (PLU, etc...)</li> <li>- Gros frein : accord des Bâtiments de France pour jardins : déjà un an d'attente</li> <li>- Contraintes techniques (forage puit, gestion de</li> <li>- Pollution des sols -règlement</li> <li>- Veille sur le volet sanitaire ; exemple : proximité des sols requise</li> <li>- Analyse de sols à cultiver</li> </ul> <p><b>I bis maîtrise juridique du foncier</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Bail éphémère : le terrain appartient à VNF</li> <li>- Sécurisation juridique maîtrise du foncier : QUE TROUVER LA FORME JURIDIQUE DU JARDIN : m</li> <li>- Vide juridique sur les jardins partagés : les jardins</li> <li>- Manque de temps des membres du bureau pou</li> </ul> <p><b>II RH</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque de personnes volontaires</li> <li>- Bénévolat ou salariat : investissement / engager</li> <li>- Trouver la personne « motrice »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Association créée dans le but de mettre en place sur la commune des jardins partagés</li> </ul>

### Table 1 groupe B La création d'un jardin collectif : montage de projet, recherche de partenaires financiers, techniques...

Freins repérés	Leviers, pistes d'amélioration
<p><b>Foncier</b></p> <p>Frein 1 : l'accès à un terrain</p> <p>Frein2 : accès au foncier (projet de construction)</p> <p><b>Financement</b></p> <p>Frein 1 visibilité des sources de financement, mécénat, subvention</p> <p><b>Structuration</b></p> <p>Frein : créer une association (lourdes administratives)</p> <p>Frein : obligation vis-à-vis de la mairie</p>	<p>Levier possible : Intégrer les jardins collectifs dans les PLU Répertoires (public, privé)</p> <p>Intégrer des jardins dans le permis de construire</p> <p>Contraindre les financements de constructions à avoir/ inclure des jardins collectifs</p> <p>Accompagnement au montage financier</p> <p>Aller voir d'autres systèmes de structuration (Montréal), aller voir Brest et Berlin</p> <p>Levier possible : organisme centralisateur</p> <p>Répertoire les sources de financement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- public : département, région, ville</li> <li>- privé : asso, banques, fonds d'investissement entreprises, assurances</li> </ul>



## Synthèse des besoins exprimés

### Besoin de références partagées :

- Un espace de centralisation des informations
  - ✓ En un lieu ressource
  - ✓ Sur un site internet
- Des personnes référentes par territoire ou un animateur de réseau
- Des formations communes avec d'autres jardiniers



## Synthèse des besoins exprimés

### Besoin d'accompagnement pour structurer la vie associative / la vie du collectif

- Bénévolat
- Manque de temps
- Structuration d'une association
- Gouvernance
- Charte /Règlement
- Vivre ensemble / résolution de conflits



# Synthèse des besoins exprimés

## Besoin d'accompagnement en matière d'urbanisme

- Disponibilité/ sécurisation foncière
- Place des jardins partagés et familiaux dans les documents d'urbanisme
- Intégration au PLU
- Maitrise juridique
- Volonté politique



# Synthèse des besoins exprimés

## Besoin de connaissances pour d'avantage d'inclusion

- Accessibilité
- Mixité culturelle
- Traduction
- Accès PMR
- Intégration à la vie locale









# Temps d'échanges

## Et maintenant ?

Par Mme Karine CORDIER, cheffe de service Agriculture

Des besoins exprimés par les jardiniers, très clairs :

- de références partagées
- d'accompagnement pour structurer le collectif
- d'informations en matière d'urbanisme et d'accès au foncier
- de connaissances pour davantage d'inclusion et d'intégration à la vie locale
- d'animation de réseau et d'échanges
- de partenariats et de financements

Une réponse de l'institution départementale possible en deux volets



Des actions, des politiques et  
des partenariats déjà existants  
à faire connaître



De nouvelles réflexions à mener



# Une réflexion en cours depuis 2021 au CD31 et des actions déjà existantes à faire connaître

- une page internet départementale permettant de récupérer de l'information pour de la mise en réseau des jardiniers avec les différentes directions ressources du CD31 :

<https://www.haute-garonne.fr/service/les-jardins-collectifs>

- L'existence d'outils inclusifs et de communication alternative améliorée partageables (DPRA)
- La possibilité de vous faire accompagner dans le montage de dossiers dématérialisés par les Maisons départementales de proximité (DCIS) <https://www.haute-garonne.fr/service/les-maisons-departementales-de-proximite-mdp>

Rechercher une information, une aide... Menu

## SERVICE

### Les jardins collectifs

agricultivariat

Transition écologique  
Nouveaux habitats et citoyenneté

1 réflexion autour des jardins collectifs a été initiée dès 2020, dans le cadre de l'axe 1 du plan pour la transition écologique du Conseil départemental. La mise en réseau des acteurs de jardinage sur le territoire toulousain et u-dels.

2 2021, le Conseil départemental a rencontré différents acteurs des jardins collectifs en 31, a décidé de s'associer avec l'association de promotion et de mise en réseau des acteurs de jardinage sur le territoire toulousain et u-dels.

avec pour objectif :

- la mise en réseau des différents acteurs et le recensement des jardins collectifs en 31 ;
- la rédaction d'un guide des jardins collectifs de la Haute-Garonne à destination des porteurs de projets potentiels (Communes, associations, groupements de citoyens, bailleurs sociaux etc.) ;
- l'appui à l'organisation et l'entretien d'un « réseau » basé sur les principes du dialogue citoyen, sur les jardins collectifs du Conseil départemental en vue de co-construire la politique départementale en faveur de ces jardins. Cette journée de concertation cible plus particulièrement les communes du département, le réseau des jardins collectifs existants et les structures porteuses liées aux jardins collectifs et débouche sur une politique co-construite en faveur des jardins.

3 octobre 2022, la feuille de route agro-écologie renforce la volonté de mise en place d'une politique en direction des jardins collectifs. Le projet est porté en concertation avec plusieurs directions du Conseil départemental puisqu'il touche nombreuses thématiques : agro-écologie, biodiversité, santé, habitat, logement social, vie associative, patrimoine, insertion, éducation, etc.

4 Département accompagne déjà par ailleurs certains projets de jardins collectifs via les contrats de territoire pour les communes et la vie associative pour les associations.

#### Les actions en cours

5 association « Partageons les jardins » et le Département ont lancé une opération de recensement des jardins. Une carte interactive, mise à jour en temps réel, est disponible sur le site de l'association.



## Une réflexion en cours depuis 2021 au CD31 et des actions déjà existantes à faire connaître

- L'existence d'un accompagnement financier des collectivités à la création de jardins collectifs publics grâce au dispositif des contrats de territoire (DDAT).
- La possibilité d'un accompagnement financier ponctuel allant jusqu'à 15 000€ si le jardin s'intègre dans un dispositif plus large d'ESS avec innovation sociale et création d'emploi (DDAT) [ddat@cd31.fr](mailto:ddat@cd31.fr)
- La réalisation possible d'analyses de sols (laboratoire EVA) <https://laboratoire.haute-garonne.fr>
- La mise en réseau possible de vos jardins avec le tissu local (les offices HLM, les collèges, les publics des Maisons des solidarités, les Projets Alimentaires de Territoire)

## Une réflexion en cours depuis 2021 au CD31 et des actions déjà existantes à faire connaître

- un accompagnement des jardiniers par le service de la vie associative sur la structuration de leur association : le bénévolat, le montage de dossier, l'accompagnement à l'organisation, la gestion, l'animation en particulier en saison hivernale, le maintien de la dynamique...

### Présentation des ateliers d'animations locales

Mme Bahrta RODRIGUEZ-AMARI  
Cheffe du service Vie associative  
05 34 33 44 00 / [conseil.asso@cd31.fr](mailto:conseil.asso@cd31.fr)



## Une réflexion en cours depuis 2021 au CD31 et un partenariat déjà existant à faire connaître

Un partenariat actif avec l'association « Partageons les jardins » association de promotion et de mise en réseau des activités de jardinage, en 5 volets :

- la mise en réseau des différents acteurs et le recensement des jardins collectifs en 31
- l'appui à l'organisation et l'animation du dialogue citoyen avec les différents jardins collectifs du territoire, en vue de co-construire la politique départementale en faveur de ces jardins
- la participation à la réalisation d'une exposition photo disponible au prêt pour les associations et les collectivités qui en feront la demande, auprès du CD31 ou de l'association Partageons les Jardins
- la réalisation d'une cartographie des jardins collectifs actualisée, sur le site internet de PLJ <http://partageonslesjardins.fr/carte/>



## Une réflexion en cours depuis 2021 au CD31 et un partenariat déjà existant à faire connaître

- la rédaction d'un guide d'accompagnement à destination des porteurs de projets (communes, associations, groupements de citoyens, bailleurs sociaux, etc...) qui sera publié à l'automne 2023 et remis à tous les jardins et porteurs de projets, suite aux besoins exprimés lors de la journée de dialogue citoyen du 8 février

### Présentation de la trame du futur guide des jardins collectifs de la Haute-Garonne

Par Mme Anaïs MARQUET – Administratrice et  
coordinatrice et Mme Alice THOUVENIN-  
Accompagnatrice de création de jardins partagés  
de Partageons les Jardins



## Et pour la suite ? Un travail qui va se poursuivre jusqu'à l'automne

- Juillet /août réflexion sur une stratégie départementale globale
- vote de la nouvelle stratégie à l'automne 2023



## Une poursuite de réflexion selon 2 axes

- Poursuivre la collaboration avec l'Association Partageons les Jardins sur de nouveaux champs
- Développer de nouveaux projets départementaux



## Poursuivre le partenariat avec Partageons les Jardins

4 nouvelles actions proposées en 2024, issue de l'expression de vos besoins :

- La mise en place d'une ligne « Allo Jardins Collectifs » pour que les jardiniers puissent poser des questions et partager des idées
- La création d'un centre de ressources physique et dématérialisé
- La rédaction d'un plaidoyer en faveur des jardins collectifs publics et à destination des décideurs des collectivités
- L'accompagnement individualisé de 3 nouveaux porteurs de projets par an



## Développer de nouveaux projets départementaux

De nouveaux projets à développer, en lien avec l'expression de vos besoins :

- Création d'un temps fort annuel d'animation collective des jardins au Conseil Départemental
- Réflexion sur des moyens supplémentaires aux territoires pour apporter des solutions de mise en réseau sur le terrain et d'animation des différents jardins collectifs
- Réalisation d'un projet innovant de jardin partagé et de revégétalisation collective à la cité Roguet

### Présentation du projet de la Cité Roguet

Par M Stéphane BENQUET – Chef du service Immobilier



# Cité Roguet : un ensemble de 420 logements géré par le CD31 Projet d'un jardin partagé



## Cité Roguet : un projet à mener en lien avec les habitants quelques aménagements possibles



**Avant de clore : point « eau »**

**Zoom sur la situation hydrologique en 31 et le fonctionnement  
des arrêtés sécheresse**

Par M Guillaume FERRANDO – Chargé de mission Eau et Sol

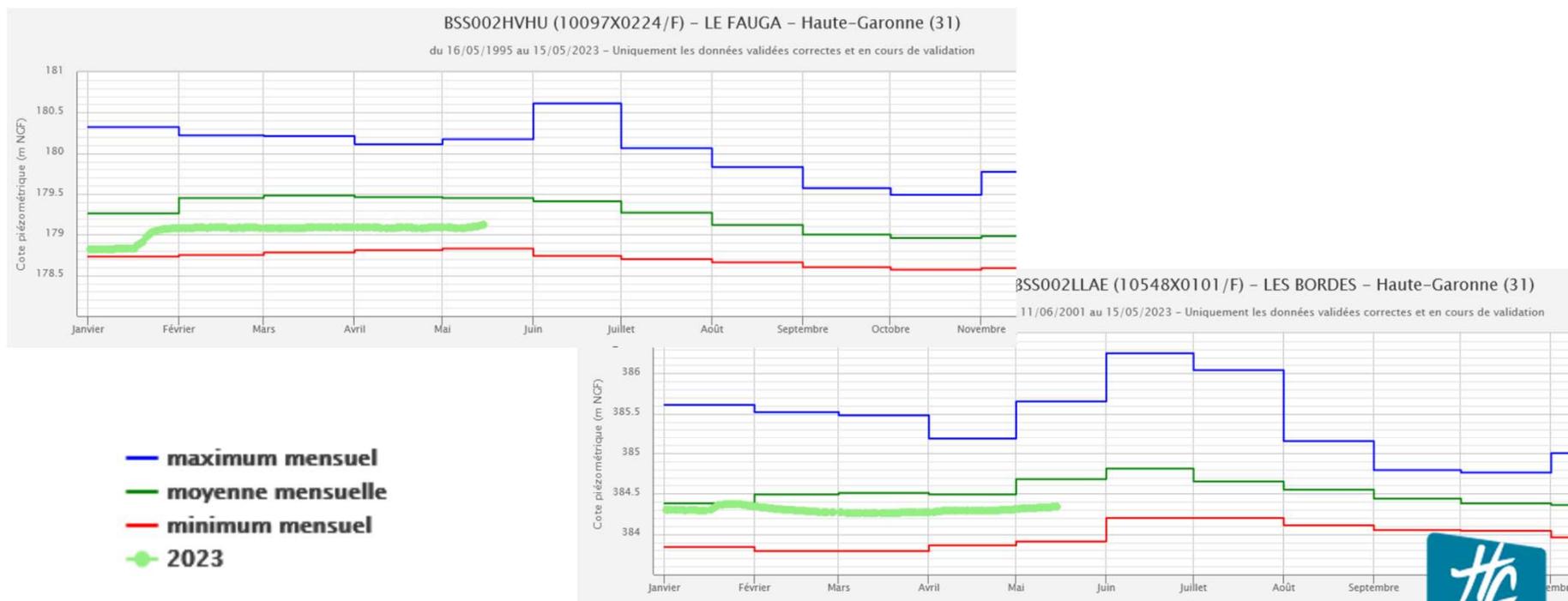


# Situation hydrologique

## Un démarrage de saison sous tension

Nous pouvons estimer l'état de la ressource en eau sur le département grâce au suivi de 4 critères :

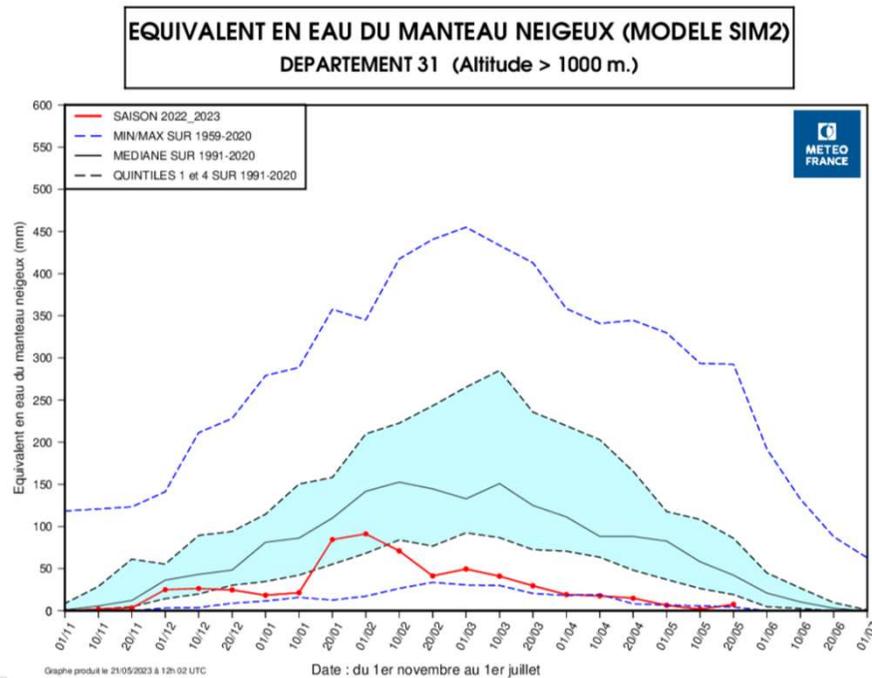
1. Le niveau des nappes - qui reste en dessous des normales malgré une amélioration en mai :



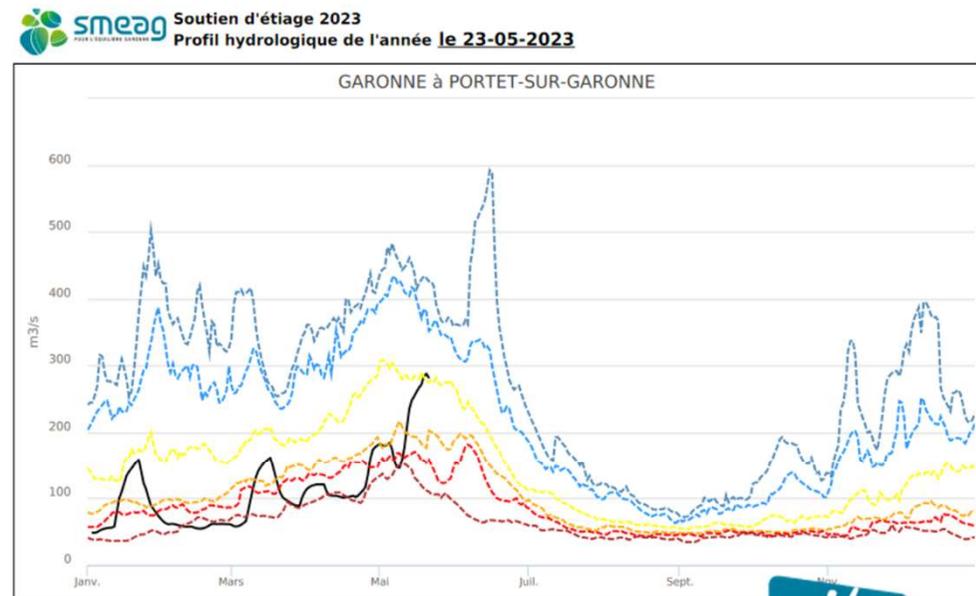
# Situation hydrologique

## Un démarrage de saison sous tension

2. L'enneigement – qui est à son niveau le plus bas, il n'y a pas d'effet de réalimentation des cours d'eau à attendre ce printemps.



3. Les débits – qui sont proches de la moyenne grâce aux pluies du mois de mai sur tous les cours d'eau du département.



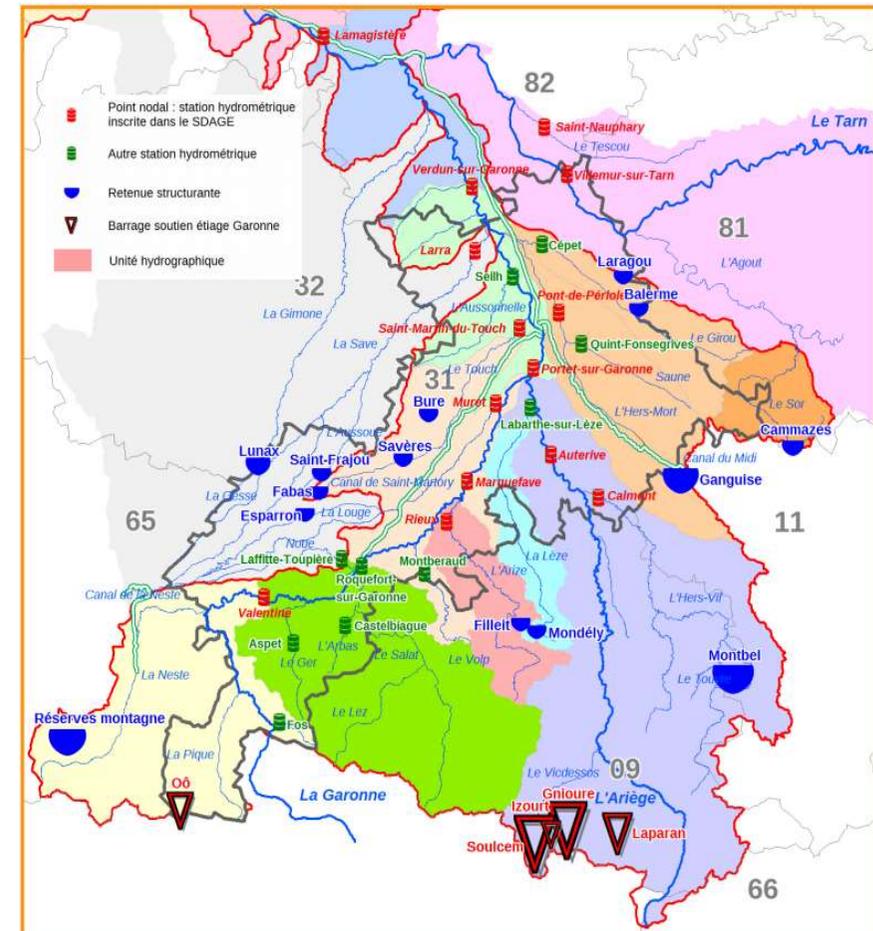
# Situation hydrologique

## *Un démarrage de saison sous tension*

4. les stockages d'eau – pour qui on observe une amélioration grâce aux pluies du mois de mai, mais cela reste insuffisant (beaucoup de plans d'eau encore en dessous de 50% de remplissage).

L'été 2023 commence ainsi avec une situation hydrologique beaucoup plus complexe qu'en 2022.

En cas d'année sèche, la ressource en eau sera rapidement sous tension, la vigilance de tous est donc de mise.



# Autorisation de pompage et restrictions

*Une demande autorisation parfois nécessaire*

Tous les usages de l'eau sont encadrés par la réglementation en fonction de différents seuils (agriculture, eau potable, industrie,...).

Concernant l'irrigation pour les jardins et potagers particuliers, il n'y a pas besoin d'autorisation pour les prélèvements provenant du réseau d'eau potable ou de récupérateurs d'eau de pluies.

Pour tout autre prélèvement (forage, cours d'eau, retenue) supérieur à 1000m<sup>3</sup>/an, il faut faire un demande d'autorisation annuelle de pompage auprès des services de l'Etat.

La mise en place d'un compteur pour mesurer les prélèvements avec saisie des index est fortement conseillée dans tous les cas.



# Autorisation de pompage et restrictions

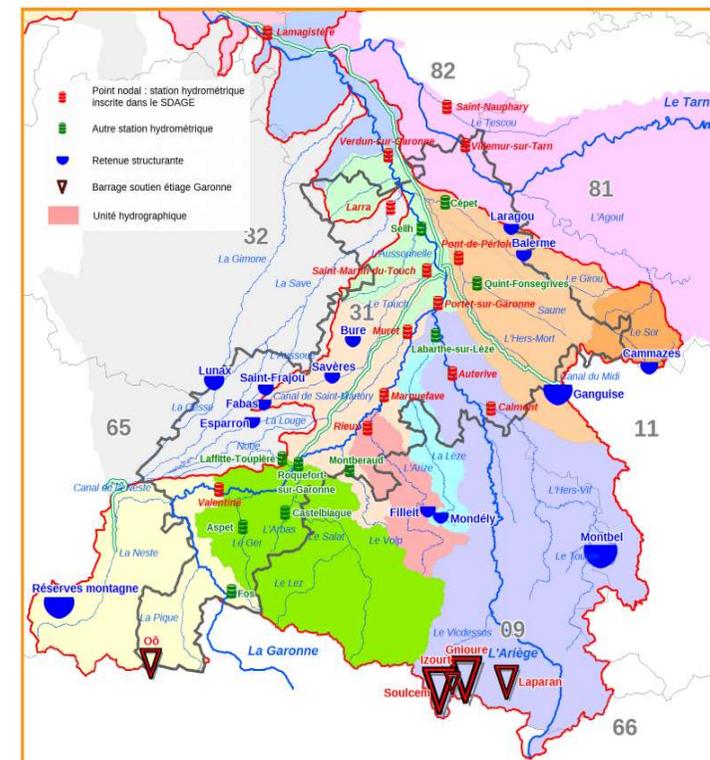
*Des restrictions s'appliquent en cas de sécheresse*

Les prélèvements d'eau réalisés dans des réserves de récupération d'eau de pluie issue des toitures ou autres surfaces imperméabilisées sont exclus des mesures de restrictions.

Le réseau hydrographique haut-garonnais est particulièrement complexe : le système de prise de restriction dépend de la ressource en eau et du franchissement de seuil de débit.

Point nodal	Zone géographique concernée (y compris affluents)	Affluents exclus du territoire contrôlé	DOE m <sup>3</sup> /s	QA m <sup>3</sup> /s	QAR m <sup>3</sup> /s	DCR m <sup>3</sup> /s
GARONNE Valentine	la Garonne en amont de Valentine		18	-	16	14
GARONNE Marquefave	la Garonne entre Valentine et Portet-sur-Garonne le système canal de Saint-Martory	Affluents réalimentés par le système Neste (y compris Louge amont) Arize Ariège et Hers-Vif Lèze Touch amont	25	-	20	18

Exemple de la Garonne



# Autorisation de pompage et restrictions

*Quel niveau de restriction ?*

Les restrictions ne sont pas les mêmes en fonction de la gravité de la sécheresse. Concernant les jardins potagers, la gradation des restrictions est la suivante :

Vigilance	Alerte	Alerte renforcée	Crise
Information via communiqué de presse	Interdiction de 13h à 20h	Interdiction de 8h à 20h	

En fonction de la ressource en eau concernée, les restrictions peuvent également concerner les prélèvements effectués depuis le réseau d'eau potable, la lecture des arrêtés de restriction le cas échéant est conseillée.

En cas de prise de restriction, un affichage en Mairie est réalisé dans les communes concernées, sur le site Internet de la Préfecture et Propluvia, dans les médias, ...

La Haute-Garonne est déjà en vigilance depuis le 13 avril 2023.



# Conclusion et remise d'exposition

**Par M Jean-Michel FABRE**

Conseiller départemental du canton de Toulouse 2

Vice - Président en charge de la Transition Ecologique, des Mobilités douces, du Logement et de l'Habitat

## Jardin partagé de Montberon



Jardin familial de Tournefeuille

Incroyables Comestibles à Pinsaguel



**Nous vous remercions et vous invitons au pot de l'amitié**

